

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 16 FEVRIER 2021

### DÉLIBÉRATION N° B.2021-12

### PRODUIRE ET DIFFUSER DES OUTILS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES - PROGRAMMATION ANNUELLE 2021

Date de la convocation  
8/02/2021

Nombre de délégués

En exercice : 23

Présents : 12

Votants : 14 (dont 2 pouvoirs)

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Le 16 février 2021 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil – mairie de Meymac (19), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

L'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire comporte diverses dispositions visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales applicables pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire déclaré à compter du 17 octobre 2020 et prorogé jusqu'au 16 février 2021 inclus.

Il est notamment précisé pour la règle du quorum : « les organes délibérants ... ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ». « Dans tous les cas, un membre peut être porteur de deux pouvoirs. »

#### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
BEZIAT Françoise		B POUYAUD	x		
CAVITTE Pascal					
DELCOUDERC-JUILLARD N.	x				
ORVAIN Jérôme	x				
PATIER Christophe					
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	3	1		4	8

#### Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19 ARFEUILLERE Christophe					
PETIT Christophe					
SIMANDOUX Nelly			x		
23 DEFEMME Catherine			x		
SIMONET Valérie			x		
87 LARDY Brigitte			x		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	0			0	0

#### Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC BRUGERE Philippe	x				
VMM SAVIGNAC Sylvie	x				
CGS NICOUX Renée	x				
PV					
TOTAL = 3 x 1 voix chacun	3			3	3

Communes

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19 BOUDIN Clément	x				
HORNEBECK Catherine	x				
MIGNAUT Thomas	x				
POUYAUD Bernard	x				
23 MAGRIT Gilles			x		
MOUNAUD Patrick		R. NICOUX	x		
SALVIAT Gérard	x				
87 LAHAYE Françoise	x				
TOTAL = 8 x 1 voix chacun					
TOTAL EPCI et communes	6	1		7	7

#### Participaient également à la réunion :

Madame Juliette GIOUX (Directrice du Pnr de Millevaches en Limousin)

Madame Cécile GEAY (Chef du Pôle Animation Territoriale du Pnr de Millevaches en Limousin)

Madame Véronique GIESSLER (Assistante de direction du Pnr de Millevaches en Limousin)



## 7202 Support et outils pédagogiques

**Charte de Parc 2018-2033 :**

**Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur**

**Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire**

**Mesure 32 : Concevoir un programme éducatif territorial**

**Projet de contrat de Parc 2018-2020 – Fiches action n°27.1 et 27.2**

### **Le rapporteur expose :**

L'éducation figure dans les orientations prioritaires définies dans le décret réglementant les Parcs naturels régionaux. Plus généralement, il s'agit de transmettre les savoirs et savoir-faire du territoire par des actions d'éducation et de formation. Ici, l'objectif est de concevoir, réaliser et faire vivre des outils pédagogiques, ou des outils de communication à portée éducative, destinés à démultiplier l'action auprès d'un public beaucoup plus large que celui rencontré à l'occasion des animations.

La programmation de ces supports s'inscrit dans l'orientation 7 du projet de charte du Parc 2018-2033 « Transmettre les savoirs du territoire ».

### **Proposition :**

Pour 2021, il est prévu l'édition d'une **carte postale « programme d'animation grand public\_ thème mobilité/migration »** (action 1), d'une nouvelle **affiche de la collection « faune et flore du Parc »** (action 2), d'une **malle pédagogique** (action 3)

#### **1. ACTION 1 : EDITION D'UNE CARTE POSTALE /VERSION READAPTEE DU CARNET DES SORTIES DECOUVERTE** (communication sur le programme d'animation GP 2021)

Le carnet des sorties découverte est l'outil de promotion des animations du Parc mais également des autres acteurs d'éducation à l'environnement du territoire.

Il est devenu le document référence des sorties sur le territoire et est attendu par les offices de tourisme qui revendiquent chaque année son utilité.

En 2020, il a fallu se réinventer, l'édition d'un document papier est devenu rapidement non adaptée au contexte lié à la pandémie de la COVID 19 (programme changeant sans cesse, plus d'accès public aux documents papier au sein des OT...).

C'est donc une affiche reprenant le dessin réalisé pour évoquer le thème annuel qui a été réalisée et disposée dans chaque OT.

Cette adaptation a également l'occasion d'une réflexion/évolution sur le virage numérique de la communication et des éditions papier.

Pour 2021, au contexte sanitaire incertain et similaire à 2020, il est envisagé de nouveau l'édition d'un document léger sous forme de **carte postale** avec un beau visuel illustrant le thème 2021 : « Mobilité/migration », permettant tout de même d'assurer une présence visuelle aux seins des OT.

Le programme détaillé sera accessible en ligne sur le site internet du Parc et relayé par les offices de tourisme.

La carte postale qui se veut également un bel objet à garder ou à partager contiendra simplement les contacts du Parc et une phrase annonce du type :

"Le Parc naturel de Millevaches en Limousin propose de nombreuses sorties à la découverte de son patrimoine, pour en savoir plus, rdv sur l'agenda en ligne : <http://www.pnr-millevaches.fr/>

En 2021, on s'intéresse aux questions de **migration et de mobilité**, découvrez moult facettes liées à ces thèmes en participant aux animations !

Toutes les animations proposées sont sur inscription obligatoire (effectif limité) et seront conduites dans le respect des gestes barrières imposés."

Il est envisagé une impression entre 4000 et 5000 exemplaires.

Plan de financement prévisionnel action 1 :

Dépenses prévisionnelles (€TTC)		Recettes prévisionnelles (€TTC)	
Illustration (thème annuel)	500 €	REGION (30%)	300 €
		FEDER (60%)	600 €
Impression	500 €	Autofinancement PNR (10%)	100 €
<b>Coût total en TTC</b>	<b>1 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 €</b>

## 2. ACTION 2 : EDITION D'UNE NOUVELLE AFFICHE DE LA COLLECTION «FAUNE/FLORE DU PNR»

Après 2019, qui a démarré la collection « espèces menacées », avec les espèces végétales, l'édition 2020 met en relief les espèces animales (en cours de finalisation).

Pour 2021, une nouvelle édition est programmée **sur une espèce qui reste à définir**.

Les affiches seront distribuées librement à l'accueil de la Maison du Parc, aux écoles lors des animations, aux acteurs éducatifs et partenaires dans le domaine de l'environnement et au grand public à l'occasion de manifestations auxquelles participe le Parc.

Le tirage se fera en 1000 exemplaires.

Plan de financement prévisionnel action 2 :

Dépenses prévisionnelles (€TTC)		Recettes prévisionnelles (€TTC)	
Illustrations	500 €	REGION (30%)	600 €
		FEDER (60%)	1 200 €
Impression	1 500 €	Autofinancement PNR (10%)	200 €
<b>Coût total en TTC</b>	<b>2 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 000 €</b>

## 3. ACTION 3 : CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE

Dans la dynamique lancée en 2020 d'améliorer le site de la Maison du Parc pour être un véritable lieu d'éducation au territoire et de valorisation de nos patrimoines, il est prévu de développer de nouveaux outils pédagogiques à destination du tout public.

Grâce à des jeux simples et interactifs, créés spécifiquement pour le PNRML, il sera possible de sensibiliser le public aux enjeux du territoire et de leur faire découvrir les différentes missions du PNRML.

Ainsi la Maison du Parc se positionne comme acteur de découverte du territoire et non plus comme simple informateur.

Afin de mettre l'accent sur la pédagogie et la transmission des savoirs, il est envisagé plusieurs jeux mettant l'accent sur le côté interactif, faisant appel aux sens, à l'expérimentation, en plaçant le visiteur comme acteur de l'apport de connaissance. Il est ainsi envisagé la conception de jeux sur le modèle de question réponse / devinette avec des illustrations de nos différents patrimoines (naturel, bâti...), d'autres comme clés d'identification de la faune, flore, essence de bois...

Ces outils pédagogiques seront présents à la maison d'accueil du Parc et seront animés lors d'un temps spécifique hebdomadaire durant la saison estivale. Toutefois ces jeux pourront aussi être déployés hors site de la Maison du Parc, et intervenir sur des événements extérieurs (ex : stand de la Fête de la myrtille à Chaumeil, ...).

Ils sont conçus en lien avec les chargés de mission expert des différentes thématiques approchées afin d'être utilisés dans leur animation également.

Plan de financement prévisionnel action 3 :

Dépenses prévisionnelles (€TTC)		Recettes prévisionnelles (€TTC)	
Achat de jeux en bois	1 500 €	REGION (30%)	1 095 €
Achat de petits matériels	100 €		
Illustrations	2 000 €	FEDER (60%)	2 190 €
Impression photos	50 €	Autofinancement PNR (10%)	365 €
<b>Coût total en TTC</b>	<b>3 650 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 650 €</b>

Plan de financement prévisionnel global (actions 1,2 et 3) :

Dépenses prévisionnelles (€TTC)		Recettes prévisionnelles (€TTC)	
Carte postale animation GP 2021	1 000 €	REGION (30%)	1 995 €
Affiche faune flore 2021	2 000 €		
Malle pédagogique	3 650 €	FEDER (60%)	3 990 €
		Autofinancement PNR (10%)	665 €
<b>Coût total en TTC</b>	<b>6 650 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 650 €</b>

#### **LE BUREAU SYNDICAL,**

**Vu** le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 333-1 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;

**Vu** la délibération n° 2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux et fixant une feuille de route ;

**Vu** la délibération n°2017.2607.SP en date du 18 décembre 2017 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2018-2020 ;

**Vu** la délibération n°C.180119.06 en date du 19 janvier 2018 du Comité syndical approuvant le Contrat de Parc 2018-2020 ;

**Vu** la délibération n°C.2020-33 du Comité syndical du 22 septembre 2020 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;

**Considérant** que les missions des Parcs naturels régionaux, définies par le Code de l'environnement, visent à :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- Contribuer à l'aménagement du territoire,
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche ;

**Considérant** le projet de Charte 2018-2033, tels notamment l'axe 3 (Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur), en particulier la mesure 32 (concevoir un programme éducatif territorial).

**Ayant entendu** l'exposé de son rapporteur,  
**Au vu des visas et considérants,**

**Après en avoir délibéré,**

**VALIDE** la présente proposition.

**AUTORISE** le président :

- à solliciter les financements relatifs à cette opération,
- à effectuer toutes les démarches et lancer les consultations nécessaires à la mise en œuvre de plan d'action,
- à signer tout document afférent à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
Pour Extrait certifié conforme

Le Président,  
Philippe BRUGERE

**Voté à l'unanimité**

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité le 25.02.21  
Et qu'elle a été affichée le 25.02.21  
Le Président,



**REÇU LE**

**25 FEV. 2021**

**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)**



